

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

N° 2911 /A.E.

Objet:

Permis d'exploitation
n° 14

ASTRIDA



2263

Transmis à Monsieur le Chef du Service des
Affaires Economiques à Usumbura, 1 exemplaire du procès-
verbal d'enquête de commodo et incommodo ainsi que du
permis d'exploitation n°14 délivré à Monsieur LEMMENS à
Astrida.

Astrida, le 5 novembre 1951.-

Pour l'Administrateur de Territoire,
L'Administrateur Territorial Assistant,
A. DELVAULX,